

BULLETIN MUNICIPAL

MONTFORTEZ-VOUS

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS LOCALES

WWW.MONTFORT-SUR-ARGENS.FR

N° 2

OCTOBRE 2026

#MONTFORTSURARGENS



© 7^e RIISC

ÉDITORIAL

UNE SAISON EN ENFER

Un feu qui ravage tout sur son passage, tourbillonnant, totalement « fou » selon les mots des pompiers. De mémoire de Montfortais, personne n'en avait jamais vu de semblable. Depuis toujours les incendies sont inscrits dans notre histoire mais le 31 juillet dernier, ce brasier galopant attisé par un vent d'orage, venu de l'ouest, ravageant Correns encerclant Montfort et ses maisons en quelques heures, détruisant deux d'entre elles, dévastant nos espaces boisés à près de 90 %, restera à jamais dans les esprits. Pompiers, gendarmes, militaires et tous les services de l'État mobilisés se sont dévoués sans compter pour nous sauver : qu'ils en soient, encore une fois, ici remerciés. Et puis, un immense merci à vous tous et toutes qui, avec courage et générosité, avez

lutté pour défendre votre village avec pelles, pompes et citernes. Sans fléchir durant ces 21 jours d'enfer, vous avez ouvert vos cœurs et vos maisons, offrant réconfort, abri, nourriture et tant d'autres choses encore. Merci aux viticulteurs qui ont mis à disposition 24 h / 24 leur magasin de vente et leur parking. Merci de cet élan collectif dont nous sommes tous fiers ! Le feu laisse derrière lui des territoires dévastés qu'il va falloir réparer. Avec tous les acteurs de la forêt (État, ONF, CNPF, ASL des bois d'Argens, Agglomération de la Provence Verte, Région, Département), le travail préparatoire a commencé pour sécuriser, nettoyer et évacuer les bois. Pour nous protéger, nous devons agir. Et puis, dans ce paysage nouveau, nous découvrons un passé qui nous

saute à la figure : des restanques mises à nu nous parlent d'une société disparue qui avait sculpté son environnement, dressant ces murs incroyables à flanc de collines, hauts de plusieurs mètres parfois, pour cultiver vignes, oliviers, céréales, pois chiches... Elles opposaient ainsi au foisonnement naturel un entretien des terrains qui tenait la forêt, et donc le risque de feu, éloignés des habitations. Ce bouclier protecteur et nourricier, pourquoi ne pas lui redonner vie ? Pour le bien de tous. Le projet semble en effet presque impossible... Il donne pourtant un espoir dans l'avenir, l'idée qu'à l'échelle d'un village nous pourrions reprendre notre destin en main.

Le Maire
Philippe Chuyen



© 7^e RIISC

INFO OU INTOX ?

Beaucoup de rumeurs ont circulé durant l'incendie. Avec le recul, faisons le point.

► Ce sont des pyromanes qui ont déclenché le feu du Gros Bessillon !

FAUX : En ce qui concerne le départ du feu le 21 juillet à Pontevès, survenu dans un champ à proximité d'une habitation : « l'acte volontaire est écarté » selon le commandant de gendarmerie du Var. À ce jour, la cause exacte n'est pas officiellement connue, un court-circuit sur une installation électrique est souvent invoqué.

► Un suspect a été arrêté !

VRAI : Un homme de 23 ans a été arrêté, mis en examen et placé en détention provisoire pour une dizaine de départs de feu entre le 19 et le 24 juillet sur les communes de Brignoles, Cabasse et Vins-sur-Caramy. Il est également soupçonné d'une reprise de feu le 31 juillet sur le feu du Gros Bessillon.

► Les grands moyens n'ont pas été mobilisés !

FAUX : Sur la durée totale du feu, plus de 11 000 pompiers (nationaux et européens) se sont relayés nuit et

jour sur le terrain. Pendant les phases les plus critiques jusqu'à 1 500 hommes et 310 véhicules d'intervention ont été mobilisés mais aussi 150 militaires (sécurité civile et forces armées), 50 gendarmes ainsi que des bénévoles des comités communaux des Feux de forêt (CCFF). 4 200 largages de retardant et d'eau, 4 canaux, 2 avions Dash, des hélicoptères bombardiers d'eau.

► Les habitants ont été livrés à eux-mêmes !

FAUX : Plus de 6 000 personnes sur les communes touchées ont été évacuées. À Montfort 3 évacuations ont été organisées avec accueil jour et nuit dans la salle des fêtes et sur les communes voisines.

► La mairie ne fait pas le nettoyage des espaces brûlés !

VRAI : À Montfort, 95 % du massif incendié appartient à des propriétaires privés. Il est donc impossible pour la mairie et les services publics d'y intervenir sans avoir d'autorisa-

tion. Beaucoup de ces parcelles ont changé de propriétaire (successions, ventes...). Il faut donc identifier chacun d'entre eux, les localiser pour les informer et leur demander d'engager les travaux. Tout ceci est en cours mais le retour n'est ni immédiat, ni certain. En revanche, la mairie a déclenché un plan de sécurisation des arbres brûlés qui menacent l'espace public, la commune peut donc être amenée à intervenir dans des espaces privés en bordure de chemin ou voie communale.

► La mairie nous a abandonné face aux assurances !

FAUX : Les assurances sont des compagnies privées. La municipalité tout comme les services de l'État n'ont aucune possibilité d'intervention. Le préfet est intervenu pour demander aux assureurs de raccourcir les délais de remboursement lors de la réception des dossiers, mais ils restent les seuls décideurs. La mairie peut seulement délivrer les attestations confirmant le sinistre pour les Montfortais touchés.

APPEL À CONSTITUTION !

Réserve communale de sécurité civile

À Montfort, il n'y a jamais eu d'appel à la population afin de constituer un groupement de bénévoles pour s'occuper de la sécurité du village en matière de feu ou d'inondation. Aujourd'hui devant la multiplication d'événements exceptionnels cet appel devient un impératif : prévenir plutôt que subir est une nécessité. Nous l'avons vu lors de l'incendie, l'entraide, la solidarité et la lutte contre le feu ont très bien fonctionné et s'est mis en place presque naturellement. Mais en termes d'efficacité et d'organisation nous

pouvons mieux faire. C'est la raison pour laquelle nous appelons celles et ceux qui le désirent à se manifester auprès de la Mairie pour intégrer cette réserve communale : groupement de citoyens au service de la sécurité de Montfort. De cette réserve serait issu notamment un CCFF que nous souhaiterions mutualiser avec les communes de Correns et Cotignac. Nous comptons sur vous ! Vous pouvez nous écrire sur l'une de ces adresses : contact@montfortsurargens.fr securite@montfortsurargens.fr



PROPRIÉTAIRES FORESTIERS : Adhérez à l'ASL

l'Association Syndicale Libre des Bois d'Argens et des Bessillons

Créée à l'origine à Montfort lors de l'incendie de 2016 sous l'impulsion du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), cette association a été réactivée et élargie à l'ensemble des communes touchées par le feu. Elle constitue un interlocuteur unique et un outil fondamental pour gérer vos bois brûlés (coupe, évacuation et

revente) en négociant avec les entreprises les plus compétitives. L'objectif est que ces travaux ne coûtent rien aux propriétaires sinistrés. Plus d'infos et bulletin d'adhésion : montfort-sur-argens.fr Actualité des travaux post-incendie : paca.cnpf.fr

SOIRÉE : RETROUVONS-NOUS !

À tous ceux qui ont participé de près ou de loin pour lutter contre cet événement tragique, retrouvons-nous lors d'une soirée festive et musicale pour vous remercier, pour fêter l'avenir, pour consolider les rela-

tions que nous avons établies, retrouvons-nous pour partager un moment de solidarité et de convivialité.

ESPACE ANDRÉ PAUL

Samedi 7 novembre. 18 h 30

EN BREF

► Canicules à Montfort :

87 jours au-dessus de 30° dont 65 jours au-dessus de 35°

Soit +3,6° par rapport à la normale
(source : Météo France)

► Incendies Provence verte

Début : mardi 21 juillet

Fin officielle: mercredi 19 août

6300 hectares parcourus, 5700 hectares de végétation totalement détruits
(source : Préfecture)

► Travaux de l'ONF

Notre commune possède une trentaine d'hectares de forêt domaniale située au Défends à la limite avec Correns. Cet espace est exploité historiquement par l'ONF qui dès le mois de novembre va couper, évacuer et revendre le bois brûlé. Les espaces encore verts seront préservés.

► 7 500 € de dons !

Dès la fin juillet, espèces et chèques sont arrivés spontanément en mairie pour subvenir aux besoins des sinistrés et aux dépenses liées à l'incendie. Nous remercions vivement mesdames et messieurs : Blouquit, Chapon, Desmonts, Docherty, Ferrer, Hellinga, Lachal, Poulain, Proust et Wilfried. Les associations : Orgue & Musiques, Artscénicum et Les Varois vers les autres. Cet argent servira notamment à couvrir les frais de sécurisation, de solidarité et de réparations. Les sommes non dépensées seront reversées au CCAS (le Centre Communal d'Action Sociale).

Bravo pour cet élan de générosité !

► Chasse

Pour cette saison, la société de chasse de Montfort a voté l'interdiction totale de chasser sur la commune. Nous saluons cette décision !

L'AIDE AUX DEVOIRS, C'EST PARTI !

Pour répondre aux besoins des familles l'aide aux devoirs accueille désormais, chaque soir, une dizaine d'enfants accompagnés par des bénévoles engagés. Un grand merci à eux pour leur disponibilité !

De plus, le temps d'accueil périscolaire du matin a été élargi : les enfants peuvent désormais être accueillis dès 7 h 30. Deux initiatives simples et concrètes pour faciliter le quotidien

des familles et favoriser la réussite et l'épanouissement de nos enfants.
scolaire@montfortsurargens.fr



FACADES EN FLEURS

Dès le mois de novembre la mairie offrira aux montfortais la possibilité de fleurir leurs façades. Elle effectuera les travaux de creusement des jardinières et fournira gracieusement les plantes grimpantes. Non seulement les maisons en seront embellies mais la végétation procurera aussi une barrière thermique non négligeable aux jours de grandes chaleurs. Pour se porter volontaire, merci de nous écrire.
contact@montfortsurargens.fr

COMITÉ DES FÊTES : Envie de faire bouger Montfort ?

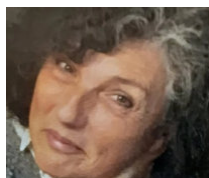
Rejoignez le Comité des fêtes ! La mairie recrute des bénévoles motivés pour insuffler de l'énergie au village et créer les prochaines animations.

Apportez vos idées et un peu de votre temps : nous avons besoin de vous ! Écrivez-nous à l'adresse :
culture@montfortsurargens.fr

LE MOT D'ATOUT CŒUR

Bonjour à toutes et à tous, Nous sommes Damien Richard et Danielle Cayol, élus de la liste Montfort Atout Cœur. Plus d'un tiers d'entre vous nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales, et nous tenons à vous en remercier. Notre rôle au sein du conseil est celui d'une vigilance constructive. Nous siégeons aux conseils municipaux et dans les commissions, nous étudions chaque dossier avec attention et nous posons les questions qui nous

semblent utiles, avec un seul fil conducteur : l'intérêt général de notre village. Quand un projet va dans le bon sens, nous le soutenons. Quand il nous paraît perfectible, nous le dirons avec calme et formulerons des propositions. Nous restons attachés à l'esprit de dialogue et de respect qui a toujours caractérisé la vie de Montfort, et nous comptons y contribuer.



AGENDA

Toute l'actualité culturelle sur notre site et les réseaux sociaux.

OCTOBRE

- Sam. 10 : Concert The Loving Dead au Caméléon
- Dim. 11, 16 h : Récital de piano à l'église par Orgue & Musiques
- Sam. 17, 19 h : Soirée DJ Nevotek au bar Monreconfort
- Sam. 24 : Jam Jazz Blues & Bossa au Caméléon
- Lundi 26, 14 h 30 : Atelier d'écriture sur les feux à la Médiathèque

► Les 28, 29 & 30 : Stage de théâtre par les Créas de Silinai

► Sam. 31 : Bal d'Halloween Organisé par les parents d'élèves

NOVEMBRE

► Sam. 7, 18 h 30 : soirée Mairie « Retrouvons-nous ! » à l'Espace André Paul

► Mercredi 11, 10 h 30 : Cérémonie Armistice 14-18

► Sam. 14 : Concert duo Chapeau au Caméléon

► Sam. 28 : Scène ouverte Pop Rock au Caméléon

DÉCEMBRE

► Sam. 5, 16 h : Les contes d'hiver à la Médiathèque

► Sam. 14 : Concert Levantiko au Caméléon

► Les 18, 19 & 20 : Marché et festivités de Noël

JANVIER

► Sam. 9 : Vœux du Maire

FÉVRIER

► Sam. 6 : Bal masqué de la Saint-Blaise

► Dim. 7 : Saint-Blaise